3ème Grand Prix Jeunes du Golf des Sables d'Olonne

Mardi 4 et Mercredi 5 août 2020

Epreuve comptant pour le mérite jeune national et pour le classement des écoles de golf des Pays de la Loire

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses de moins de 17 ans, des catégories U12, Benjamins et Minimes, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et s'étant acquittés du droit de jeu fédéral.

CATEGORIE	Année
MINIMES	2004-2005
BENJAMINS	2006-2007
U 12	2008-2009

Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaire d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf**.

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 28 juillet 2020.
Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre du mérite jeune puis l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La liste des inscrits sera publiée au plus tard le mercredi 31 juillet au soir sur le site du golf : www.golfdessablesdolonne.com

FORMULE

Stroke play – 36 trous – 18 trous par jour – Classement sur l'addition des 2 tours
L'entrainement gratuit est prévu le lundi 5 août 2019 exclusivement sur réservation.

CATEGORIE	Garçons		Filles	
	Marques	Longueur	Marques	Longueur
MINIMES	Blanches	5950	Bleues	5055
BENJAMINS	Jaunes	5560	Rouges	4660
U 12	Grises	4950	Violettes	4270

Départage :
En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play off « trou par trou » à partir du 1. Dans tous les autres cas, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Départs :
Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par catégories en respectant l'ordre des index.
Les horaires seront communiqués à partir du lundi 3 août 2020 à 12h.
Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera par catégorie dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur ».Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Accompagnateurs : lors de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraineurs, dirigeants de club,… devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure interdits.

PRIX

Un prix et offert aux 3 premiers scores « brut » et aux 3 premiers scores « Net » de chaque catégorie. En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

COMITE D'EPREUVE

Laurent Geslin, Directeur du golf des Sables d'Olonne
François Garçon, Président de l'association sportive
Jacques Pinchon, Président de la commission sportive ,
Christian Grandpierre, arbitre fédéral
François Petithomme, arbitre de ligue

ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit avant le 28 juillet 2020 à :
Golf des Sables d'Olonne
Route de la Pierre Levée
85340 Olonne-sur-Mer

Le formulaire d'inscription doit être accompagné des droits d'inscription fixés à 20 € à l'ordre de AS golf des Sables d'Olonne

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 1er août 2020

3ème Grand Prix Jeunes du Golf des Sables d'Olonne

Mardi 4 et Mercredi 5 Août 2020

Bulletin d'inscription

NOM : ..... PRENOM :.....

N°LICENCE : ..... CLUB :.....

FILLE : ☐ GARCON : ☐

INDEX : ..... EMAIL : .....

ADRESSE :.....

.....

N° DE TEL : ..... N° PORTABLE : .....

DATE DE NAISSANCE : ___ /___ /_____ CATEGORIE : .....

Droit d'inscription (dont parcours d'entrainement) : 20 €

Règlement par chèque à l'ordre de AS golf des Sables d'Olonne

Date limite le 28 juillet 2020

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'inscription sauf cas de force majeure.

Golf des Sables d'Olonne - Route de la Pierre Levée - 85340 Olonne-sur-Mer